



Association des juristes catholiques

Quand le droit se met au service de la charité



Me Alexandre Khouzam (photo: Michèle Bouiva)

Parce qu'ils croient fermement à la valeur sociale des principes évangéliques.

Parce qu'ils vivent un attachement profond à l'Église, une sainte catholique et apostolique.

Et parce qu'ils veulent réfléchir et partager leurs convictions chrétiennes dans une société de plus en plus sécularisée.

Les avocats, notaires, juges, étudiants en droit, membres de l'Association des juristes catholiques du Québec s'engagent quotidiennement dans des combats toujours plus exigeants.

par Michèle Bouiva

«Nous surveillons les lois adoptées, explique Me Alexandre N. Khouzam, pour nous assurer qu'elles ne contredisent pas les enseignements de l'Église.»

«Et lorsqu'elles ne rencontrent pas les principes moraux chrétiens, précise le président de l'Association, nous soumettons des mémoires exposant le point de vue des juristes catholiques soit à la Commission de réforme du droit (à Ottawa), soit à la Commission parlementaire (à Québec).»

Au service de la charité

Fondée en 1981 par Me Émile Colas, l'Association a donc depuis six ans multiplié ses interventions sur la scène politique en vue du renouvellement chrétien de la société. «Pour nous, écrivait alors Me Colas, le droit n'a pas seulement une fin d'ordre social. Il doit être au service de la charité.»

Déjà, en 1985, l'AJCQ conteste la loi no 3 visant à remplacer les commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques. Les juristes catholiques obtiennent un jugement positif.

«Le gouvernement revient maintenant à la charge, précise Me Khouzam, à cause de l'amendement à la Charte canadienne qui dit que le Québec est une société distincte.»

«Nous maintenons notre position: les droits acquis des catholiques ont préséance sur toutes les questions d'ordre linguistiques.»

Cette fois, cependant, l'Association ne peut pas contester le projet du gouvernement, puisque celui-ci a choisi de le soumettre à la Cour d'Appel et à la Cour Suprême pour obtenir leur opinion sur sa constitutionnalité.

Au chapitre de l'éducation, les juristes catholiques ont également fait connaître leur position sur les cours d'éducation sexuelle dans les écoles. Ils ont adressé en octobre 1985 une lettre aux 20 diocèses de la province pour expliciter leur opposition à ce genre de cours, tels qu'actuellement dispensés.

Avortement

Mais le problème qui suscite le plus grand intérêt dans le public et provoque les plus nombreuses réactions est celui de l'avortement. La cause de Reggie Chartrand contre le ministre de la Justice connaîtra

sous peu des rebondissements alors que la Cour Suprême rendra sa décision concernant le nolle prosequi de M. Marx dans l'affaire Macchabée.

On se souvient que le ministre avait interrompu le procès intenté par Chartrand contre le Dr Macchabée, accusé d'avortement illégal. Si le jugement de la Cour Suprême est favorable à Chartrand, la justice pourra suivre son cours.

«C'est la première cause, explique Me Khouzam, qui fera jurisprudence sur ce point. Et qui aura des répercussions sur tous les crimes inclus dans le code criminel. Imaginez le voleur, ami du ministre, qui réussit à faire annuler les poursuites contre lui!»

L'avocat montréalais s'est engagé comme chrétien dans le combat pour la vie, non sans avoir analysé les deux côtés de la médaille: le pour et le contre. «J'ai lu le livre du Dr Morgentaler, précise-t-il, pour comprendre les motifs qui l'animent.»

«Après examen, j'en conclus que ceux qui prônent l'avortement libre et gratuit sont soit des ignorants, soit des fanatiques aveuglés par la haine ou animés de sentiments inhumains.»

Racisme?

«Même si elle est difficile à admettre, il faut voir la vérité en face, estime Me Khouzam. Rien ne justifie l'actuel génocide du peuple québécois. Un jour notre fameuse société distincte sera constituée uniquement d'immigrants.»

Convaincu de l'urgence d'arrêter le génocide et les moyens de contraception, il rappelle les statistiques de dénatalité au Québec. Et il constate que le nombre de naissances de Québécois d'origine est insuffisant pour maintenir l'équilibre par rapport au nombre grandissant d'immigrants qui, eux, ont plusieurs enfants.

Paroles surprenantes dans la bouche d'un Égyptien d'origine. Immigré au Canada en 1966. Paroles à saveur de racisme? «Non. Ce n'est pas une question de racisme, mais de survie, soutient-il avec conviction. Il faut être réaliste. En tant qu'immigrant, j'estime que les habitants du pays doivent être dominants et éviter de se laisser assomiler par d'autres peuples.»

«La culture française qui nous a attirés, au départ est en train de se dissoudre et de disparaître dans la masse des immigrants et à cause de l'avortement et de la contraception.»

Manque de courage

Laïc engagé, Me Khouzam consacre donc ses énergies à toutes les causes où sont menacés la morale et les principes catholiques. Il déplore le

manque de courage de l'Église catholique au Québec pour faire connaître sa position officielle face aux problèmes de l'heure: confessionnalité, pornographie, avortement, éducation sexuelle, etc.

«Chaque fois que les évêques interviennent, c'est de façon ambiguë et nuisible à l'apostolat des laïcs engagés qui veulent remonter la pente, prétend le juriste qui souhaiterait des prises de positions claires, nettes et précises de la part des prélats.»

Il cite comme exemple l'affaire Mitges. On se souvient que la CECC avait refusé d'appuyer ouvertement la motion Mitges qui demandait que soit reconnu dans la Constitution canadienne

le droit du fœtus à la vie.

Me Khouzam se réjouit, par ailleurs, de la création du Parti de l'héritage chrétien (Ottawa) dont il est membre. Et il se dit très favorable à l'apparition d'un tel parti au niveau provincial, parti qui respecterait les principes moraux chrétiens.

À l'heure actuelle, l'AJCQ négocie une association avec les juristes catholiques de France dont le congrès de mai 1986 a eu lieu à Rome, devant le Saint-Père. Leur but commun est de former une Confédération de juristes catholiques, des associations semblables existant déjà en Italie, en Allemagne, en Espagne, aux États-Unis, aux Indes, en Irlande et aux Philippines. □

RETRAITES

Maison de Jésus-Enseignant

I - Fin de semaine du 26-28 fév. 1988
Retraite animée par Paul Léveillé, ptre, responsable de la pastorale des jeunes dans le diocèse de Joliette. Du vendredi à 19:30 au dimanche à midi. **Pour les jeunes de 15-25 ans.**

II - Semaine du 13-17 mars 1988.
«L'amour de Dieu a été répandu en nos cœurs» (Rm 5,5). Semaine de guérison intérieure avec accompagnement. Animateur: Gratien Lajoie, S.C., ptre. Pour internes seulement. Du dimanche soir à jeudi midi.

Renseignements et inscription: (514) 882-2448.

Adresse: Les Frères du Sacré-Coeur, Maison de Jésus-Enseignant 1601, Chemin Rochon, Chertsey, J0K 3K0

Bienvenue à tous

CONNAIS-TU LA SOCIÉTÉ SAINT-PAUL?

La Société Saint-Paul est une congrégation religieuse présente au Québec depuis 1947. Ses membres, prêtres et frères, par leur vie de prière et leur engagement apostolique sont présents dans l'Église pour annoncer Jésus Christ par les médias.

Si tu es un jeune qui a un esprit de service et qui sent le désir d'accomplir dans l'Église cette mission d'évangélisation par les médias, **LA Société Saint-Paul** t'en offre la possibilité.

Pour connaître davantage cette congrégation religieuse, demande gratuitement notre brochure **"Sors de la foule"** au:

P. Nunzio Campo
Société Saint-Paul
11411, Ave des Récollets
Montréal, Qc H1H 4G8

Oui, j'aimerais recevoir votre brochure **"Sors de la foule"**.

Nom Age

Adresse

Ville Prov.

Code postal Tél.